



Le Razacois

Bulletin Municipal

9

Édition Municipale
Avril 2022

LE MOT DU MAIRE

D'une situation de guerre contre un ennemi invisible, nous sommes passés à une situation de guerre bien réelle.

La commune de Razac sur l'Isle, au travers de bénévoles spontanés (ils sont chaleureusement remerciés), s'est mobilisée pour apporter son soutien à ceux qui souffrent de l'incapacité des grands de ce monde, à trouver des solutions pacifiques et négociées à leurs divergences. Il nous faut réfléchir aux conséquences que pourrait engendrer l'engagement de la France dans un tel conflit, et nous mobiliser, si nécessaire, pour affirmer notre rejet d'un nouvel embrasement de l'Europe. Ce conflit, aussi lointain puisse-t'il être, aura des répercussions importantes sur notre vie économique et sociale. Nous ferons en sorte de rester vigilants sur la situation de chacune et de chacun, notamment des plus faibles. Il nous faut, une fois encore, nous serrer les coudes et construire des liens solides autour de nous.

Nous sommes à la porte du printemps. Il revient, chargé d'odeurs, de couleurs, de chants d'oiseaux, de cris d'enfants et d'espoir d'aller et venir comme bon nous semble. Tous les ingrédients nécessaires pour nous éviter de sombrer dans la morosité.

Rejoignez-nous pour aborder les projets que nous vous proposerons. Ensemble nous irons plus loin, vers un futur plus serein.

Cordialement

Le Maire.

CHORALE ATOUTBOUTD'CHANT

Le groupe vocal féminin "Atoutboutd'chant" fait partie de l'école de musique de RAZAC sur l'ISLE où ont lieu les répétitions chaque lundi de 20h 30 à 22 h et est ouvert à toutes .

Formé et dirigé depuis 2010 par Jean-Paul MONGIBEAUX , conseiller pédagogique d'éducation musicale à la retraite ,il compte 18 participantes .

Son projet :associer plaisir du chant et travail d'ensemble . Son répertoire, très varié , va du folklore traditionnel à la chanson contemporaine en passant par le jazz et les chants de différents pays du monde .



Le groupe vocal féminin "Atoutboutd'chant" participe ou organise des concerts souvent à vocation caritative comme RETINA ou OCTOBRE ROSE.

CONCOURS PHOTO

La commune de Razac-sur-l'Isle

organise un concours photographique du 19 mars au 23 avril 2022,avec pour thème « Patrimoine architectural Razacois ». L'objectif de ce concours est de mettre en avant la beauté de notre village, en photographiant un ou des édifices de Razac-sur-l'Isle. **La participation au concours est gratuite.**

par mail à : contact@razac-sur-lisle.fr

-Exposition photo du 6 mai au 13 mai

-Vernissage le 06 mai à 18h salle du foyer Rural

CONCOURS PHOTO
ouvert à tous ouvert à tous
du 19 mars 2022
au 23 avril 2022
DÉCOUVRONS LES BEAUTÉS RAZACOISES
**A VOS APPAREILS PHOTO
A VOS TÉLÉPHONES**

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive dont le pollen, émis de fin juillet à octobre, est très allergisant pour l'homme. Quelques grains de pollen d'ambrosie par mètre cube d'air suffisent pour que des symptômes apparaissent chez les sujets sensibles en août-septembre : rhinite, conjonctivite, trachéite, toux et parfois urticaire ou eczéma. L'ambrosie colonise divers types de terrains : sols nus, bords de routes ou de cours d'eau, zones de cultures agricoles, terrains vacants, chantiers de construction, etc.

Un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les ambrosies et prescrivant leur destruction obligatoire a été pris le 22 mai 2018 pour le département de Dordogne.



LOGEMENT

Votre logement a besoin de travaux ?

Profitez du programme Amélia2

Qui peut bénéficier du programme Amélia2 ?

- Les personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale :
- Les propriétaires occupants, les usufruitiers et les locataires. Les aides varient en fonction des revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.
- Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un logement : Pas de condition de ressources. En contrepartie des subventions, vous vous engagez à louer votre logement à un loyer maîtrisé pendant 12 ans. Vous bénéficierez également d'un avantage fiscal.

Quels sont les travaux susceptibles d'être financés par Amélia2 ?

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et / ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries,
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif,
- Le ravalement de vos façades, la réfection de la toiture ...

amélia.2

DES AIDES PUBLIQUES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

05.33.12.00.79 *

CONTACT@AMELIA2.FR

AMELIA2

WWW.AMELIA2.FR

Le Grand Périgueux vous invite à une réunion publique d'information sur le programme Amélia 2

Mardi 26 avril 2022 Foyer rural - Razac sur l'Isle-18h30

ENVIRONNEMENT

Le 22 Février l'entreprise Alliance Bois a planté une cinquantaine de plants de peuplier en face des ateliers municipaux. Cette opération termine la gestion forestière sur cette parcelle.



BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

Mardi 14h 16h

Jeudi 16h 18h

Samedi 10h 11h45



Inscription gratuite, grand choix de livres, mangas, BD, CD, DVD

La bibliothèque recherche des bénévoles

Contact mairie : 0553546020

Mail : bibliotheque@razacsurlisle.fr

TAILLES DES HAIES

Il est rappelé que les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.

Leur hauteur est limitée à 2 m.

En bordure des voies publiques (routes, chemins ruraux), l'élagage, l'abattage des arbres morts ou dangereux doit être réalisé par les propriétaires. Seuls les arbres poussant sur le domaine public, sont coupés ou élagués par les services municipaux. Beaucoup trop de haies dépassent sur le domaine public, présentant un réel danger, notamment pour la circulation sur les trottoirs.

Les propriétaires riverains du ruisseau le Cerf, sont tenus d'entretenir le cours du ruisseau et de retirer tout obstacle nuisant au bon écoulement des eaux.

Une mise en demeure de tailler peut vous être adressée. S'il n'est pas tenu compte de cette mise en demeure, les travaux seront exécutés d'office, à vos frais.

Il vous est cordialement demandé de ne pas attendre ces mises en demeure.

INFO POSTE

Message à la demande de la poste sur l'adressage : Vous avez récemment reçu une lettre de la poste vous spécifiant, pour certains, votre nouvelle adresse.

Vous devez absolument faire le nécessaire pour que cette adresse et elle seule, soit utilisée par vos correspondants. **LA POSTE** Livraison de colis, documents officiels, préfecture, EDF, etc.

Elle seule sera également utilisée par les services d'urgence, qui risquent de ne pas pouvoir se rendre à votre domicile en cas de besoin, si vous ne leur donnez pas cette nouvelle adresse.

A partir de juillet 2022, tout document ne portant pas cette nouvelle adresse, ne sera pas distribué et retourné à l'expéditeur.



INTERDITS DANS LES POUBELLES

Les déchets interdits dans les poubelles :

- Les piles, batteries ou ampoules, lieux de collecte : supermarchés. Déchetteries.
- Les médicaments périmés, retour en pharmacie.
- Les équipements électroniques, retour chez les distributeurs, assos spécialisées, déchetteries.
- Les huiles alimentaires, dans une bouteille plastique en poubelle ordinaire, déchetteries.
- Les huiles moteur et autres huiles de vidange, points de collecte dédiés, déchetteries.
- Les pneus, ramenés chez le garagiste ou en Déchetterie.



La planète vous remercie.

CANCER DU COLON



ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants reprend, tous les 1^{er} lundis de chaque mois jusqu'au mois d'octobre 2022.

La collecte est limitée à 1m³ par foyer de particulier.

Téléphoner impérativement au préalable à l'association ARTEEC au : **05.53.46.65.46**



PRÉFET DE LA DORDOGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

M. le préfet de la Dordogne a pris un arrêté préfectoral portant classement de l'ensemble des communes de Dordogne en Cercle 3. Ce cercle correspond aux

«**zones possibles d'expansion géographique du loup**».

Inscrite dans le cadre du Plan national Loup, cette mesure préventive vise à anticiper la possible arrivée du loup dans le département.

Ainsi, en cas des troupeaux attaqués, les éleveurs pourront être indemnisés si la prédation est avérée.

Contactez Le **06 81 95 96 77**.

Sur répondeur, laissez vos noms prénoms, vos coordonnées tel., la commune, le lieu dit, le nombre d'animaux blessés ou tués, toute autre information.

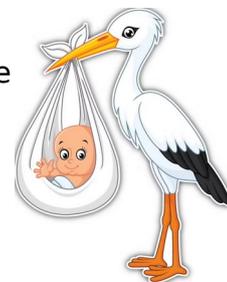
Ne pas déplacer les animaux morts, les couvrir, isoler les blessés.

ÉTAT CIVIL

HOUDARD Catherine, Léonie, Louise, Paule
BESSE Alain, Guy, Raoul
PUYO Michel, Yves, Joseph
COMBELLAS Didier
BUSSET Raymonde, Madeleine
RIQUET Dominique, Louis
PASCAULT Jean
PETIT Jeanne
LACOEUILLE Yvonne



FOUCAUD Éden, Pierre, Christophe
BOUFARS PAILLER Sabri
BISSON Loris
NICOLE SYLVESTRE Charlotte
AMBLARD Jallys, Marie



Au 28 mars

FORMATION DES AIDANTS

L'association Cassiopea et son service Prévention Seniors organisent une nouvelle session de la Formation des Aidants.

Cette formation est destinée à tout aidant qui accompagne régulièrement, dans les activités de la vie quotidienne, un proche âgé, malade ou en situation de handicap, quel que soit l'âge ou la pathologie de cette personne.



Pour toute information
par mail : conseiller.prevention@cassiopea.fr
ou par tel : 05 53 53 20 40

LE MOT DE L'OPPOSITION

Les élus « Unis pour Razac » n'ont pas souhaité s'exprimer pour le bulletin municipal « le RAZACOIS » n°9

ECLAIRAGE PUBLIC

L'un des plus gros postes de dépenses de la municipalité est certainement celui de la facture d'électricité concernant l'éclairage public. Depuis plusieurs années, de tous nos élus successifs, tous ont eus à cœur de réduire cette dépense énergétique, soit par la modernisation des équipements, soit par le changement des ampoules moins énergivores. Aujourd'hui encore, il faut se poser la question de comment réduire encore plus cette dépense... Aussi, ayant à cœur d'être à l'écoute de nos administrés et que la pandémie Covid nous laisse un peu de répit, nous vous invitons

le Jeudi 21 avril à 20h00 au foyer laïque

pour une réunion publique sur le sujet et recueillir vos avis et suggestions.

Nous profiterons également de cette réunion pour présenter le budget et les finances publiques de la commune.

SANTÉ

L'équipe de l'Espace Santé ESP'R prend forme !

Au 13 rue Léon Deschamps, l'ESP'R à l'Espace Santé Pluridisciplinaire de Razac, exercent maintenant plusieurs professionnels :

Enyam Flutre (07 54 36 65 09) et Gaëlle Simon (06 81 75 00 12), psychomotriciennes

Pierre Raë et Andréa Dezamy, ostéopathes (05 24 17 10 88)

Emma Poinot, psychologue clinicienne et thérapeute (EMDR désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires).

(06 45 76 62 32)

Valérie Piron-Lafleur, sophrologue et praticienne en

Dien Chan (07 60 38 50 15)

Julie Boutal, sophrologue (06 74 62 00 10)

Nathalie Garré, praticienne en massages bien-être et de relaxation (06 48 77 85 73)

Le cabinet fait peau-neuve, quelques travaux ont été réalisés...

n'hésitez pas à pousser la porte et découvrir nos différentes pratiques.



La Mairie est la maison commune.

Nous sommes tous ouverts à votre écoute, vos remarques et idées.

**Ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le Samedi de 9h à 12h.**

Tel : 05.53.54.60.20



Mail : mairie@razacsurlisle.fr



<https://www.facebook.com/mairieRazac>

Édition Municipale N°9 Janvier 2022 - Directeur de Publication Jean PARVAUD

Confection et Impression Mairie de Razac sur l'Isle. Édition Bimensuelle.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE MERCI